



## Bulletin d'inscription aux Camps Baladins de l'été 2016

Remplissez ce bulletin et envoyez-le avec votre chèque d'arrhes de 80 € à Raulhac, 19160 Neuvic (sauf pour le camp en Bretagne, à envoyer au directeur). Pour les camps à Raulhac, vous pouvez également vous inscrire en ligne : [www.raulhac.org](http://www.raulhac.org) Il n'y a pas de pré-inscription et les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

### Informations concernant l'enfant

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP et Ville \_\_\_\_\_  
Fille / Garçon \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_\_\_\_  
Portable de l'enfant (Si l'enfant en dispose.) \_\_\_\_\_  
Courriel de l'enfant (Si l'enfant en dispose.) \_\_\_\_\_

### Informations concernant le responsable légal (si mineur)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Téléphone(s) \_\_\_\_\_  
(Si possible au moins un numéro de portable pour d'éventuelles urgences pendant le camp.)  
Courriel(s) des parents \_\_\_\_\_  
(Sauf souhait contraire, toute correspondance se fera par voie électronique.)

### Je m'inscris au

- Camp des 8 / 12 ans à Massac-Seran / Tarn, du 7 au 21 juillet
- Camp des 8 / 12 ans à Raulhac / Corrèze, du 24 juillet au 7 août
- Camp des 12 / 15 ans à Raulhac / Corrèze, du 7 au 21 juillet
- Camp des 16 / 18 ans à Crampoisic / Bretagne, du 20 au 29 juillet
- Camp des 12 / 17 ans à Raulhac / Corrèze, du 7 au 21 août

### Paielement du camp

- Nous joignons un chèque d'arrhes de 80 €  
(Les arrhes resteront acquises pour tout désistement non justifié par une raison grave.)
- Nous n'avons pas encore réglé notre adhésion annuelle à l'association.  
Une adhésion de 5 € est obligatoire par an et par famille.
- Nous sommes intéressés par le voyage collectif en train au départ de Paris.  
Les frais de voyage seront communiqués avant le règlement du solde.  
(Voyage conditionné par un nombre minimum de participants. Annulation impossible.)
- Nous avons droit aux bons-vacances ou au dispositif VACAF.  
(Transmettez-nous les documents. En cas d'inscription possible au dispositif VACAF, il est impératif de le signaler le plus tôt possible et au moins une semaine AVANT le début du camp.)

Le solde est à régler avant le 30 juin. Choisissez votre solde :

- Nous acceptons de payer un prix plus élevé pour soutenir d'autres enfants moins favorisés.  
(= 460 € - 80 € d'arrhes, soit 380 €)
- Nous préférons payer le prix normal.  
(= 430 € - 80 € d'arrhes, soit 350 €)
- Nous aimerions bénéficier du prix subventionné.  
(= 400 € - 80 € d'arrhes, soit 320 €)  
(En cas de difficulté financière particulière, prenez contact avec nous.)
- Nous désirons soutenir l'association et joignons un don de ..... €, déductible fiscalement.

### Autres renseignements

---

---

---